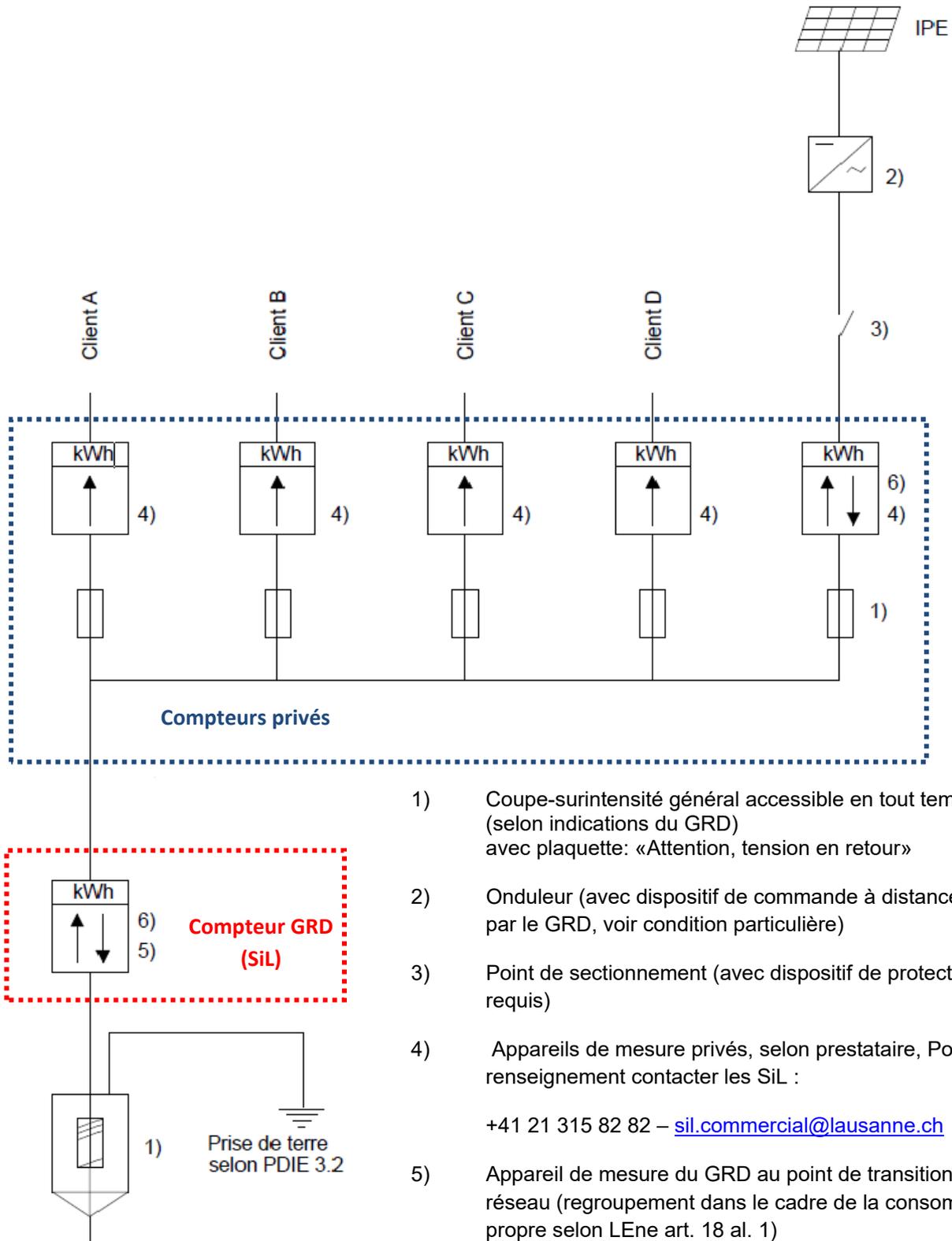


Schéma de comptage



- 1) Coupe-surintensité général accessible en tout temps (selon indications du GRD) avec plaquette: «Attention, tension en retour»
- 2) Onduleur (avec dispositif de commande à distance piloté par le GRD, voir condition particulière)
- 3) Point de sectionnement (avec dispositif de protection requis)
- 4) Appareils de mesure privés, selon prestataire, Pour tout renseignement contacter les SiL :  
[+41 21 315 82 82 – sil.commercial@lausanne.ch](mailto:sil.commercial@lausanne.ch)
- 5) Appareil de mesure du GRD au point de transition avec le réseau (regroupement dans le cadre de la consommation propre selon LEné art. 18 al. 1)
- 6) Si IPE > 30 kVA, équipement de mesure selon législation en vigueur